

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM et prénom de l'enfant :

Né(e) le : à Sexe : M F

L'enfant est scolarisé en : maternelle élémentaire Classe :

Votre enfant est-il en situation d'handicap : Oui Non

Le Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) concerne les enfants en situation de handicap. Le projet est élaboré avec l'ensemble des partenaires à l'initiative de la famille .

Régimes spéciaux : (obligatoire : cocher la case qui correspond à votre choix)

Sans porc : OUI NON Sans viande : OUI NON

Allergie alimentaire OUI NON Précisez :

(PAI obligatoire, démarche administrative à faire par les parents auprès de l'école)

PÈRE

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....

CP Ville

Tél. maison :

Tél. portable :

Mail :

Titulaire de l'autorité parentale Oui Non

MERE

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....
.....

CP Ville

Tél. maison :

Tél. portable :

Mail :

Titulaire de l'autorité parentale Oui Non

SI PLACEMENT EN FAMILLE D'ACCUEIL OU AUTRE

Nom du responsable:

Adresse

Téléphone : Mail :

COUVERTURE SOCIALE

Régime social : CAF MSA Autres Caisse du département du.....

Numéro d'allocataire

Autorise le service enfance/jeunesse à consulter le fichier CDAP afin de connaître mon quotient familial

Ou

quotient familial

(Joindre un document récent où celui-ci apparaît. A défaut d'un de ces renseignements, le tarif maximum sera appliqué)

Assurance :

Compagnie d'assurance :..... Numéro d'adhérent.....

AUTORISATIONS

Autorisation de sortie SEUL de l'établissement pour les enfants scolarisés au minimum en élémentaire:

J'autorise Je n'autorise pas

Si non, Personnes autorisées à venir récupérer l'enfant

Nom/prénom	Lien de parenté	Numéro de téléphone

Photographie :

J'autorise le personnel d'animation à prendre des photos de mon enfant dans le cadre pédagogique

Je n'autorise pas

Les photos sont publiées sur le site de la ville : www.cassel.fr

SERVICES

Inscription aux services

en période scolaire

Elèves de l'école Till l'Espiegle

- Pause méridienne (restauration scolaire)
(12h-13h30)
- Accueil périscolaire matin (7h30-9h)
- Accueil périscolaire soir (16h30-18h30)
- Transport scolaire

Vacances scolaires

Des accueils de loisirs ont lieu aux vacances d'automne, d'hiver, de printemps, et d'été.

Une feuille annexe sera disponible en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la ville (www.cassel.fr), à compléter pour les semaines d'inscription, les repas et le règlement.

Restauration scolaire et garderie périscolaire : Les factures sont envoyées mensuellement aux parents et doivent être réglées dans les 15 jours au trésor public de Cassel. Il est également possible et conseillé d'adhérer au prélèvement automatique.

En cas de garde alternée, possibilité d'établir un calendrier pour que chaque parent soit destinataire de la facture correspondant à sa consommation. Pour ce faire, merci de nous indiquer les semaines de garde par courrier signé des deux parents.

Transport scolaire : L'enfant doit être détenteur d'une carte de transport scolaire (renseignements auprès de la mairie)

Pour les accueils de loisirs le règlement se fait à l'inscription. Les repas pendant celui-ci sont facturés par la suite.

Je soussigné (e), Monsieur, Madameresponsable de légal de l'enfant

- certifie l'exactitude des informations renseignées précédemment
- m'engage à communiquer à la mairie tout changement de situation familiale (adresse, ...) par rapport aux informations données dans la fiche d'inscription initiale.

Signature



Année scolaire
2018-2019

DOSSIER DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION

Fiche initiale (accueil de loisirs/périscolaire ...)

Pour plus de facilité administrative dans vos inscriptions aux services, nous vous adressons ce dossier de renseignements unique à l'ensemble des services jeunesse.

Même si l'enfant ne vient qu'occasionnellement, la fiche d'inscription et la fiche sanitaire doivent être remplies et rendues.